

Écotourisme sur le littoral : journée de bilan pour le parc national de Port-Cros et Agricampus Var

Mardi 4 juillet 2017 de 8h à 12h, le parc national de Port-Cros et le CFA (centre de formation d'apprentis) Agricampus Var feront le point sur le projet pédagogique "écotourisme littoral sur le territoire du parc national de Port-Cros" à travers la restitution de la classe de terminale « Gestion des milieux naturels et de la faune ».

Dans le cadre de son action d'éducation à l'environnement, le parc national de Port-Cros favorise les démarches partenariales pour permettre la mise en place de projets pédagogiques pluridisciplinaires intégrant des approches scientifiques, socio-économiques, historiques, et culturelles. Celui-ci a pour vocation de sensibiliser les acteurs du tourisme de demain aux enjeux de l'écoresponsabilité.



Plus de photos disponibles sur demande

Contact presse : Morgane Constantin
Tél : +33 (0)4 94 12 89 35 - Fax : +33 (0)4 94 12 82 31
morgane.constantin@portcros-parcnational.fr

Parc national de Port-Cros - Castel Sainte-Claire
181, allée du Castel Sainte-Claire - BP 70220 - 83406 Hyères Cedex



La formation « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune »

Accessible pour les classes de première et de terminale de l'Agricampus Var, cette formation permet une implication active dans le domaine de la préservation du littoral. Elle s'articule autour de l'apport de connaissances fondamentales transversales (écologie, économie, éducation socio-culturelle), de la mise en situation concrète et de la rencontre avec des acteurs moteurs du changement :

- observation et participation à des pratiques écotouristiques déjà ancrées sur le territoire (sentiers sous-marins, balades natures accompagnées) ;
- participation à des pratiques émergentes basées sur la découverte de la nature, notamment le tourisme scientifique, tel que le « whale-watching » (pour le comptage des cétacés), en développement dans le sanctuaire Pelagos ;
- recueil des pratiques et enquête auprès des opérateurs touristiques sur le territoire du Parc national, avec restitution et présentation des résultats.

L'intérêt, pour les apprentis, est de s'inscrire dans une démarche écocitoyenne. Ils travaillent sur des problématiques transversales (écologie, économie, éducation) afin de prendre conscience de l'importance des aspects sociaux et éducatifs pour l'accueil du public dans les espaces naturels.

Les apprentis contribuent à la préservation du patrimoine littoral en mettant en œuvre des techniques de préservation des milieux aquatiques, de lutte des espèces invasives et de gestion de la fréquentation.

Enfin, afin de développer l'autonomie des élèves, le partenariat permet de les impliquer dans un projet de territoire en mutation à travers la réalisation d'une enquête écotouristique qui sera présentée au parc national de Port-Cros.

Enjeux locaux

La beauté de ses paysages et la qualité écologique de ses espaces naturels font du littoral varois un atout touristique et un territoire d'une grande désirabilité économique. L'écotourisme représente une alternative pour essayer de concilier l'environnement, le développement économique et la cohésion sociale : les trois piliers du développement durable.

La convention de partenariat signée en 2014 vise à associer le Parc national à la mise en œuvre des missions définies pour l'Enseignement Agricole Public qui sont :

1. Assurer la formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue ;
2. Participer à l'Animation et au Développement des Territoires ;
3. Contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes ;
4. Contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires ;
5. Participer aux actions de coopération internationale notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants.

Par cette action, le parc national de Port-Cros entend répondre à l'ambition 5 de sa charte « Préparer l'avenir en investissant sur la recherche, l'innovation et l'éducation au développement durable et en anticipant les évolutions du territoire »

La charte est un projet concerté de territoire d'une durée de validité de 15 ans à partir de janvier 2017. Elle concerne à la fois les cœurs et l'aire d'adhésion. La charte définit des objectifs pour la protection du patrimoine des cœurs (l'île de Port-Cros et la majorité de l'île de Porquerolles) et des orientations pour le développement durable du territoire. Elle est un outil de gestion et d'animation du territoire, elle permet un développement local et une valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager.

Sur les 270 mesures inscrites dans la charte du parc national de Port-Cros, 47 mesures «prioritaires» sont mises en œuvre dans le premier programme triennal d'action qui couvre la période 2017-2019.

Cette action conduite par les services de l'Établissement répond à une mesure de la Charte :

- « Définir une stratégie partenariale de l'offre éducative et la labelliser « Parc national de Port-Cros ».»

[Plus d'information en ligne >>](#)

CONTACTS

Lisa Bertrand, Tél. 06 82 40 48 00 ; mél. lisa.bertrand@gmx.fr
Formatrice écologie à l'UFA de Hyères (EPL Agricampus)

Franck Alary, Tél. 06 07 28 15 40 ; mél. franck.alary@portcros-parcnational.fr
Chargé de missions éducation à l'environnement
service Tourisme Durable, Accueil et Valorisation des patrimoines

Pour plus d'informations, consultez notre [espace presse >>](#)